



PRODIGO

REPRÉSENTATION FISCALE EN SUISSE

Vous avez des projets de construction, de consulting, de formation, etc. en Suisse, ou vous souhaitez simplifier les démarches d'importations de vos produits ?

SAVIEZ-VOUS...

... que la représentation fiscale est exigée pour chaque entreprise étrangère qui réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 100 000 CHF au niveau mondial et qui réalise des prestations ou qui souhaite simplifier les démarches d'importations de ses produits sur le territoire suisse.

En obtenant un numéro de TVA suisse, Prodigo agit en tant que votre représentant fiscal et déclare, sur une base trimestrielle, votre chiffre d'affaires réalisé sur le territoire suisse afin de remplir vos obligations envers l'administration fiscale suisse.



PRODIGO VOUS ASSISTE!

Prodigo Neuchâtel

👤 Johan Ribaux
☎ +41 (0)32 552 05 50
✉ Johan.ribaux@prodigo.ch

Prodigo Zurich

👤 Michel Patteet
☎ +41 (0)44 552 02 70
✉ michel.patteet@prodigo.ch

NOUS VOUS PROPOSONS

Prestations uniques

- Enregistrement du client auprès de l'administration fiscale suisse
- Obtention d'un numéro de TVA suisse
- Assistance pour la création d'une garantie bancaire
- Assistance dans la procédure de déclaration d'importation en nom propre afin de simplifier les démarches d'importations de produits du client en Suisse
- Radiation du numéro de TVA en fin de projet et récupération de la garantie bancaire



Prestations trimestrielles

- Décomptes trimestriels sur base du chiffre d'affaires réalisé en Suisse
- Récupération des montants de TVA payés par le client
- Conservation des documents fiscaux pendant 10 ans et leur mise à disposition dans les locaux de Prodigio en cas de contrôle de l'administration fiscale suisse
- Communication et suivi sur base régulière



DEMANDEZ UNE OFFRE!